Publication : vendredi 5 août 2022 10:32

Par une question écrite, Jean-Pierre Sueur a interpellé François Braun, ministre de la santé et de la prévention, sur les inquiétudes d'un certain nombre de psychologues pour ce qui est de la prise en compte de la spécificité de leur métier. Ces psychologues demandent un accès direct pour tous, sans passage par une prescription et une évaluation médicale, aux consultations et suivis psychologiques pris en charge par l'assurance maladie. Outre le fait que cette prescription leur apparait comme étant une entrave à l'autonomie professionnelle et déontologique des psychologues, ceux-ci font valoir qu'elle constitue un frein dans le parcours de soin et retarde inutilement la prise en charge des nombreuses personnes en souffrance. Ils font en outre observer que les tarifs plafond proposés – quarante euros pour la première consultation, puis trente euros pour les consultations suivantes – ne sont pas à la mesure de l'important travail effectué par les psychologues. Il lui demande en conséquence quelle suite il compte donner aux préoccupations des psychologues concernés.

>> Lire la question

Phoca PDF